

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 52 (1916)

Heft: 45

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

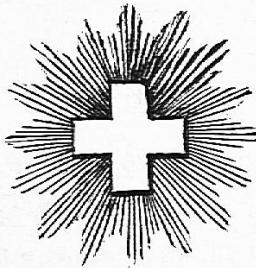
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LII^{me} ANNÉE

N^o 45



LAUSANNE

11 Novembre 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : Réunion des maîtres de l'enseignement secondaire. — Chronique scolaire : Vaud, Neuchâtel, Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : En classe. — Rédaction. — Récitation. — Comptabilité. — Calcul. — Variété.

RÉUNION DES MAITRES

DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE¹

Comme l'année dernière, les maîtres secondaires de la Suisse ont eu leur réunion annuelle à Baden, les 8 et 9 octobre.

Le dimanche 8 octobre, dans l'après-midi, les diverses sections ont siégé à part. C'est ainsi que les maîtres de mathématiques ont entendu un intéressant rapport de M. *Roorda*, de Lausanne, sur les buts généraux de l'enseignement des mathématiques dans les écoles secondaires. Les maîtres d'Ecoles normales ont, au nombre de vingt-cinq, liquidé diverses questions administratives et écouté avec plaisir un exposé de M. *Howald* de Muristalden sur l'enseignement de l'allemand dans les Ecoles normales. Ils ont décidé ensuite de se réunir l'an prochain à Porrentruy. Nos confédérés de la Suisse allemande tenaient, dans les circonstances actuelles, à venir dans la Suisse française pour resserrer les liens qui doivent unir les deux parties de la Suisse.

Le soir, à 8 h. 1/4, réunion plénière. M. le président *Scheublin*, directeur du Gymnase de Bâle, souhaite la bienvenue à plus de 200 collègues. On discute ensuite une proposition d'Aarau tendant à obtenir de la Confédération des bourses en faveur des maîtres secondaires qui se préparent à l'enseignement universitaire. Après

¹ Article retardé (Réd.).

d'éloquentes paroles de M. *Bernard Bouvier*, de Genève, l'assemblée décide de charger le comité de s'entendre avec l'association récemment constituée des professeurs d'Université qui luttent contre l'invasion de nos chaires universitaires par des professeurs étrangers. On entend ensuite un travail de M. *Bruckner*, de Bâle, sur la manière dont il faut rendre en allemand les noms étrangers. (Faut-il dire *le* Péloponèse ou *la* Péloponèse?) Cette étude, un peu spéciale, parut charmer nos confédérés ; elle offrait peu d'intérêt pour les Welches.

* * *

Le lundi, à 8 h. $\frac{1}{4}$, commençait la séance principale, consacrée à l'EDUCATION NATIONALE dans les Ecoles secondaires, sujet déjà abordé il y a un an. Une commission de dix-neuf membres, dans laquelle M. *Savary*, directeur des Ecoles normales, représentait le canton de Vaud, M. *Zbinden*, Genève, M. *Attlinger*, Neuchâtel, M. *Musy*, Fribourg, avait élaboré des thèses que M. *Barth*, directeur à Bâle, commenta dans un substantiel rapport. Puis on entendit M. *Billeter*, de Zurich, qui venait de faire distribuer des thèses opposées à celles de la commission (tendance plus réaliste et socialisante). On aurait pu craindre une discussion orageuse. Grâce à la fermeté du président, et après avoir entendu entre autres M. *Crelier* (Bienne), M. *Grosgruin* (Genève), M. *Frauchi*, qui voudrait que l'économie nationale soit l'objet de leçons spéciales, M. *Egger* (Zurich), qui estime impossible d'enseigner l'organisation et le fonctionnement de l'Etat en même temps que l'histoire moderne et contemporaine, M. *Schneider* (Zurich), qui défend très vivement la thèse contraire, M. *Bennett* (Zurich), qui voudrait que les écoles secondaires offrent à leurs élèves toutes espèces de cours spéciaux, musique instrumentale, peinture, danse, etc., on adopte toutes les thèses de la commission. Voici les principales :

« L'enseignement secondaire doit, en premier lieu, préparer les jeunes gens à leurs études futures et à la carrière qu'ils auront choisie. Au point de vue national, il doit en faire des citoyens capables d'être utiles à leurs concitoyens, même en dehors de leurs occupations professionnelles, et les initier, mieux qu'il ne l'a fait jusqu'ici, à l'organisation et au fonctionnement de l'Etat, spéciale-

ment de l'Etat démocratique suisse, en leur faisant mieux connaître leur patrie et sa vie intellectuelle.

» Pour atteindre ce but, il faut avant tout des maîtres qui aient une haute idée de leur devoir national.

» Tout en reconnaissant l'importance des liens que la communauté de langue établit entre nous et les nations voisines, les maîtres de l'enseignement secondaire doivent considérer comme leur devoir de travailler de toutes leurs forces à conserver et à fortifier l'indépendance de notre Etat suisse.

» La Société suisse des professeurs de l'Enseignement secondaire n'estime pas nécessaire l'intervention de la Confédération dans le domaine de l'Instruction publique réservé jusqu'ici à la souveraineté cantonale. Par contre, cette Société est persuadée que le but désiré ne peut être atteint que par l'introduction de quelques réformes générales dans notre organisation scolaire actuelle. A titre d'indication, elle propose les principes directeurs suivants :

I. Le gymnase et les autres écoles qui préparent à l'Université doivent initier leurs élèves au travail intellectuel et les rendre capables de l'effort que demandent les études scientifiques. (Dans les autres écoles secondaires (Ecoles normales, de commerce et techniques) qui préparent directement les jeunes gens à leurs carrières futures, les exigences de la vie pratique restent au premier plan. Il est cependant à désirer que dans ces écoles aussi, on tienne compte, dans la mesure du possible, des principes admis ici.) Cette formation a principalement pour base l'étude des branches qui forment le centre des études dans chaque type d'école (langues anciennes, langues modernes, mathématiques et sciences naturelles). De la méthode pratiquée dans les autres sciences, des problèmes essentiels que celles-ci se posent, les élèves n'apprendront que ce qui leur est nécessaire pour se faire une idée personnelle du monde et de la vie. C'est pourquoi cet enseignement doit renoncer à être systématique et complet, même d'une manière sommaire, et éviter d'empêter sur le domaine réservé à l'Université.

II. Tous les établissements d'enseignement secondaire doivent insister sur une formation linguistique solide afin de donner à leurs élèves la facilité de s'exprimer clairement, aussi bien oralement que par écrit, dans l'exercice de leur profession comme aussi dans l'activité qu'ils déployeront au profit de la communauté.

III. L'enseignement de nos langues nationales doit vouer une attention spéciale à la littérature de notre pays, en y puisant de nombreuses lectures dont il sera fait une étude approfondie.

Les différentes écoles doivent fournir à leurs élèves l'occasion d'apprendre la troisième langue nationale. L'enseignement en sera organisé de manière à permettre soit une étude élémentaire seulement, soit une étude complète, comme c'est le cas pour la seconde langue nationale.

Vers la fin de la scolarité et dans le cours de l'histoire du XIX^e siècle, on enseignera l'organisation et le fonctionnement de l'Etat, spécialement de notre Etat démocratique suisse. Dans ce but, la dernière année d'études réservera un temps suffisant à l'enseignement de l'histoire. En même temps on initiera les élèves aux questions les plus importantes de la géographie économique et l'on voudra une attention spéciale à la géographie de la Suisse.

IV. Dans la règle le nombre des leçons obligatoires ne doit pas dépasser 30 par semaine. Les cours facultatifs doivent être distribués et le droit de les fréquenter limité de telle façon que le nombre des leçons hebdomadaires (obligatoires et facultatives) ne dépasse 34 à aucun degré.

Il est nécessaire qu'il reste à l'élève le temps nécessaire pour un travail personnel : lecture complétant l'enseignement de l'histoire et de la littérature, observations et expériences dans le domaine des sciences naturelles, arts d'agrément (musique, dessin) ou toute autre étude possible, comme aussi le jardinage et les travaux manuels dont la valeur éducative n'est pas négligeable.

Après cette laborieuse matinée, chacun se mit à table avec empressement. Le banquet fut très cordial. M. le président *Scheublin* ayant parlé de la nécessité toujours plus impérieuse pour les cantons romands et les cantons allemands, d'avoir confiance les uns dans les autres et de rechercher non pas ce qui les divise, mais ce qui les unit, M. *Besançon*, chef de service de l'Enseignement secondaire, répondit, avec à propos, que le gouvernement vaudois, précisément pour répondre à ce besoin d'union et de compréhension réciproque, a tenu à déléguer à Baden un représentant de chaque établissement secondaire cantonal. Puis M. Besançon porte un toast vibrant à l'union entre confédérés. L'assemblée, vivement émue, se lève et, spontanément, chante l'hymne national. L'un des doyens du corps enseignant de la Suisse, M. *Bertrand*, directeur à Genève, s'associe aux paroles de M. Besançon et montre combien, à l'extrême frontière, on est profondément attaché à la Suisse¹. On entend encore le vénérable recteur *Kühne*, d'Einsiedeln, qui exprime l'espoir que notre démocratie laissera à chacun la liberté de ses croyances, M. *Probst*, de Bâle, M. *Paris*, de Neuchâtel, M. *von Wyss*, de Zurich, etc. Puis, comme le temps est superbe, un groupe de maîtres romands s'en

¹ M. Bertrand ayant prononcé en toute innocence le mot de Suisse *alémanique*, nos voisins protestent. D'une explication que j'ai eue avec eux, il ressort que l'emploi de ce terme, dont nous ne nous servons que depuis la guerre, fait de la peine à nos confédérés d'au delà de la Sarine. Il vaut donc mieux éviter cette expression et dire : « Suisse allemande ».

va, pédestrement, à travers la campagne resplendissante, sous la conduite de M. le conseiller national *Fritschi*, de Zurich, visiter l'ancien couvent de Wettingen, fort bien restauré, et qui abrite actuellement l'école normale des garçons du canton d'Argovie.

En somme, bonnes et belles journées, où la plus aimable cordialité n'a cessé de régner. Une fois de plus, nous avons eu la joie de constater qu'il y a vraiment un esprit suisse et que cet esprit subsiste au-dessus de toutes nos divergences et de toutes nos querelles souvent mesquines.

J. SAVARY.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Retraite.** — Une touchante cérémonie a eu lieu mardi à Rolle à l'occasion de la dernière classe tenue par M. Louis Clerc, instituteur, dont nous avons déjà annoncé la démission.

Dans la matinée, une des élèves offrit au maître vénéré, au nom de la première classe, un service en argent, et lui dit toute la gratitude des écoliers.

L'après-midi, la Commission scolaire et la Municipalité in corpore, M. le Préfet, les membres du corps enseignant primaire se réunissent dans la première classe.

M. le syndic Demartines rappelle en termes élevés quelle fut l'utile et belle carrière de M. Clerc ; instituteur pendant quarante-deux ans, il en a passé trente-quatre à Rolle, remplissant sa tâche difficile avec conscience et scrupule, montrant de grandes qualités de travail et de dévouement. S'adressant aux élèves, M. le Syndic les exhorte à avoir de la reconnaissance pour celui qu'ils quittent aujourd'hui. En terminant, il exprime à M. Clerc les remerciements et la gratitude des autorités et de la population rolloise, et lui remet en leur nom un superbe chronomètre en or, avec l'inscription suivante : « Rolle, à son dévoué instituteur 1882-1916. »

M. Clerc, très ému, remercie et exprime le désir que son travail n'ait pas été vain, puis il adresse encore quelques conseils à ses élèves.

M. Vittel ajoute d'aimables paroles, souhaitant une heureuse retraite à celui que nous aimions à voir accomplir son œuvre utile au milieu de nous. Puis la cérémonie est terminée ; elle fut toute empreinte de bienveillance et de cordialité.

Joignons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour le fonctionnaire modèle qui a consacré sa carrière à l'instruction et à l'éducation de toute une génération.

L. Y.

NEUCHATEL. — **Une retraite.** — C'est avec un profond regret que nous avons appris la démission pour le 1^{er} novembre, de Mlle *Rose Matthey*, institutrice à Neuchâtel, pour raisons de santé, qui a consacré trente-deux ans de sa vie aux écoles du pays neuchâtelois.

Dans la séance du 6 octobre de la Commission scolaire de Neuchâtel, le président de la Commission et le directeur des écoles primaires, se sont plu à retracer, en termes émus, la longue carrière pédagogique de cette excellente institutrice : carrière toute de conscience et de devoir. Ils ont rappelé la bienfaisante et durable influence qu'elle exerça toujours sur ses petits élèves, son humeur tranquille, toujours égale, sa haute compétence et le soin extrême qu'elle apportait dans son activité scolaire. La Commission lui a adressé une lettre de remerciements pour lui exprimer la reconnaissance des autorités scolaires pour ses excellents et loyaux services. Le Département de l'Instruction publique lui a fait remettre, en hommage de gratitude, un beau volume relié, avec dédicace, et ses collègues de la Société pédagogique de Neuchâtel-Serrières lui remettront prochainement un souvenir, en témoignage d'affectionnée solidarité.

Mlle Matthey a débuté dans son village natal de La Brévine, où elle fut hautement appréciée et où son départ pour Serrières, après une féconde activité de près de vingt ans, causa de profonds et unanimes regrets. Nous fûmes aussi là-haut, dans le petit village montagnard, son collègue pendant plusieurs années. Il nous fut ainsi donné d'apprécier ses fortes qualités pédagogiques, son amour inlassable pour l'enfance, son dévouement sans limites à l'école et à la jeunesse à laquelle elle donnait tout son cœur et l'intérêt maternel qu'elle témoignait à tous ses élèves, longtemps même après qu'ils eussent quitté les bancs de l'école. Mlle Matthey avait pour devise de sa vie : travail, devoir, dévouement ; et il en fut, en effet, toujours ainsi, non seulement à l'école ou au sein de la jeunesse, mais aussi dans sa famille, et particulièrement envers sa vénérable mère, avec laquelle elle a toujours vécu et qu'elle eut la douleur de perdre, il y a deux ans. Lorsque, sur les pressantes instances de son médecin, Mlle Matthey dut envisager l'éventualité d'arrêter définitivement son activité scolaire, la lutte fut pénible et ce ne fut pas sans un profond déchirement qu'elle se décida à remettre sa démission, mais si la chose est faite, son cœur n'en reste pas moins attaché à l'école qu'elle aime et où, par la pensée, elle se transportera très souvent.

Nous vous souhaitons, Mademoiselle et chère collègue, une longue et heureuse retraite et le raffermissement complet de votre santé ! Le souvenir des belles années passées au milieu des enfants et la satisfaction du devoir toujours si fidèlement accompli, embelliront ces jours de repos si dignement mérités. H.-L. G.

JURA BERNOIS. — **† Jacques Muller-Landolf.** — Le 1^{er} octobre, est décédé à Prêles, le directeur de l'asile bâlois pour convalescentes, M. Jacques Muller-Landolf. Cet établissement, construit au bord de la terrasse constituée par la Montagne de Diesse, domine le lac de Bienne et jouit d'une vue superbe sur le plateau bernois et sur les Alpes. L'emplacement, ainsi que nous l'a raconté M. Muller, en a été déterminé par feu le député Dr Arnold Rossel qui, né à la Montagne de Diesse, en connaissait tous les sites et toutes les beautés.

Jacques Muller était un cœur d'or, un homme dévoué, un ami des pauvres et des déshérités de ce monde.

Il était né, le 14 octobre 1852, dans le hameau de Schurten, en Thurgovie. Elève de l'école normale de Kreuzlingen, il se voua à l'enseignement. C'est en 1881 qu'il entra dans le corps enseignant secondaire de la ville de Bâle.

C'est sur l'initiative de Muller-Landolf que la Société Pestalozzi de Bâle décida la création de l'asile bâlois de Prêles pour jeunes filles faibles ou convalescentes. D'après ce qu'on nous dit, la direction de l'établissement reste confiée à l'épouse du regretté directeur, Mme Muller-Landolf, qui, elle aussi, appartient au corps enseignant.

H. GOBAT.

*** **Ecole normale de Delémont.** — M. Franz Steiner a été nommé professeur de musique et M. Henri Schaller, professeur de gymnastique, à l'école normale des filles de Delémont.

*** **Courtelary.** — Le 22 octobre, une soixantaine de membres de la *Stella Jurensis*, société des élèves de l'école normale de Porrentruy, étaient réunis à Courtelary. L'assemblée entendit un beau travail, présenté par M. Henri Girardin, professeur à Genève, sur l'*Ère de l'individualisme*.

Parmi les questions administratives traitées, le *Démocrate*, à qui nous empruntons les renseignements publiés ici, retient l'organisation de courses d'études et un concours de travaux pédagogiques, littéraires ou scientifiques, dont les meilleurs seront publiés.

Le banquet fut servi à l'hôtel du Sauvage ; comme on peut le penser, il fut très animé. Quant au concert habituel, donné au temple, il a laissé la meilleure impression. Le *Démocrate* cite comme ayant été particulièrement remarquées les vieilles chansons populaires jurassiennes qui doivent bien vite reprendre leur place dans nos familles.

Ajoutons que M. l'inspecteur Gylam avait tenu d'assister à cette belle réunion de *Stella*, et qu'une ovation lui a été ménagée.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Cours de langue allemande, par Ernest Briod, maître d'allemand aux écoles communales, et Jacob Stadler, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne. Avec 12 illustrations dans le texte. Deuxième partie. Lausanne Payot et Cie, 1916. Un vol. de 192 pages. Prix : fr. 2.

D'avance, le succès du *Cours élémentaire de langue allemande* nous paraissait assuré et l'expérience est venue confirmer nos prévisions : les maîtres qui utilisent ce manuel depuis le printemps dernier sont unanimes à s'en féliciter. La préface du premier volume annonçait déjà une seconde partie. Mais la méthode de M. Briod a séduit un professeur lausannois, M. Jacob Stadler, et cette collaboration a déterminé un élargissement du cadre primitif de l'ouvrage, qui ne comprenait que deux volumes visant avant tout l'école primaire et primaire supérieure. Le dessein actuel des auteurs est de fournir aux écoles secondaires romandes un cours complet de langue allemande en trois volumes. Ils publient, aujourd'hui leur deuxième partie. Remarquons en passant l'intérêt que présente la collaboration d'un romand, initiateur de la méthode, et d'un Confédéré dont l'allemand est la langue maternelle.

La méthode, en effet, reste celle que M. Briod a adoptée pour son premier

volume, c'est-à-dire que les auteurs se sont efforcés de prendre à la méthode dite directe ce qu'elle a de meilleur, mais sans s'y asservir, comme le font les fanatiques de cette méthode. Ils s'expliquent nettement à ce sujet : « Sans méconnaître en aucune façon, disent-ils dans leur préface, la valeur fondamentale de l'intuition comme base de tout savoir durable, ils [les auteurs] ne croient pas devoir négliger l'aide indispensable que la langue maternelle doit fournir à l'acquisition d'une langue étrangère. Ils estiment que cette aide est d'autant plus efficace que les formes à assimiler deviennent plus complexes et le vocabulaire moins concret. Ils n'oublient pas pour cela qu'une langue veut être avant tout parlée pour être apprise ; c'est pourquoi ils se sont appliqués à fournir, par leurs textes, une matière de conversation intéressante, variée et pratique. »

Citons encore ceci, qui est essentiel : « Les auteurs croient qu'il est erroné de présenter les formes modifiées des mots avant que leurs formes simples soient acquises. Ils redoutent l'à peu près, qui engendre la confusion et l'oubli. Ils craignent la dispersion de l'effort et préfèrent approfondir les sujets essentiels plutôt que d'entrer dans trop de détails inutiles ou d'aborder prématurément certaines difficultés. »

L'étude grammaticale est associée à l'exercice du langage et à l'enrichissement du vocabulaire par une utilisation aussi variée que possible des textes dans les devoirs qui s'y rapportent (questionnaires, devoirs de permutation, thèmes d'exercice et d'imitation, thèmes progressifs partant de phrases très courtes gradalement complétées par de nouveaux termes, compositions, etc.) Les leçons 20 à 27 sur la conjugaison forte peuvent être citées comme un exemple de la méthode ; elles donnent une succession de récits courts fournissant chacun une dizaine de verbes forts ; ces verbes sont utilisés au fur et à mesure dans des exercices d'application et sont finalement réunis dans un tableau de classification.

Au point de vue grammatical, les principales matières traitées sont les suivantes : la gradation, la déclinaison de l'adjectif sans article, l'adjectif précédé de *einige*, *mehrere*, *viele*, etc. Mais c'est le verbe qui occupe ici la place d'honneur : nous avons d'abord la formation des participes passés et du parfait, le participe présent et le futur, puis la forme passive, l'imparfait et la classification des verbes forts. On aborde ensuite les pronoms indéfinis, possessifs et démonstratifs, et l'on passe à l'étude de la proposition subordonnée, qui remplit le dernier tiers de la partie grammaticale.

Quant aux idées dans lesquelles se meut l'élève, elles sont à la fois très variées et concentrées cependant autour de deux ou trois sujets principaux : la vie de l'élève, la ville ou le village qu'il habite, la patrie, la géographie et l'histoire nationales. Comme pour le premier volume, il faut insister ici sur le caractère national de l'ouvrage, accentué encore par la biographie du général Dufour et par des chants comme le *Cantique suisse* ou le *Sempacherlied*. ALB. C.

Reçu *Almanach pour tous* 1917. Edition J. H. Jeheber, Genève, 28, rue du Marché. Prix : 60 centimes.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

La morale de l'histoire.

J'étais plongé dans la lecture de la dernière rédaction faite par les élèves de la première classe. L'instituteur m'interpella :

« Vous aimez à examiner de près les cahiers de composition !

— Il est, en effet, toujours intéressant de lire les travaux des élèves. Parfois, on y remarque de fort jolies tournures de phrases, des mots savoureux, des expressions heureuses. Les opinions les plus inattendues s'y font jour. A côté de compositions banales, on découvre ici et là des travaux bien personnels.

— Mieux vaut lire les travaux que les corriger. S'il y a un labeur ingrat et inutile, c'est bien celui-là.

— Ingrat, je vous le concède; inutile, c'est autre chose. A mon avis, les heures employées à corriger les compositions ne sont pas du temps perdu; elles peuvent, au contraire, produire des fruits excellents, à la condition toutefois que les corrections soient faites intelligemment.

— Peut-il en être autrement?

— Trop souvent, l'on se préoccupe uniquement des fautes d'orthographe ou de celles de ponctuation, sans examiner le fond du travail. Lisons ensemble la composition de Jules Duport que vous avez gratifiée de la note maximum :

Une trouvaille.

L'autre jour, en me rendant en classe, j'ai vu, dans la rue, quelque chose de brillant. Je me suis baissé et j'ai ramassé un joli couteau. Le manche était en corne. Il avait plusieurs lames, une scie, un tourne-vis et un tire-bouchon.

Très content de ma trouvaille, j'ai demandé à deux ou trois de mes camarades si l'un d'entre eux avait perdu son couteau. Tous m'ont répondu négativement.

De retour à la maison, j'ai montré, à mes parents, ce que j'avais trouvé. Ils se sont réjouis avec moi à la pensée qu'un objet aussi joli était devenu ma propriété.

Depuis, je suis très fier de sortir de ma poche, devant mes camarades, ce magnifique couteau avec lequel je puis tailler mon crayon, couper mon pain, peler une pomme, etc. Je le soigne et je prends bien garde de le perdre, car j'aurais du regret à ne plus l'avoir.

— Comment justifiez-vous la mention *très bien* par laquelle vous avez apprécié cette composition?

— L'écriture est bonne, l'orthographe presque parfaite, le style généralement correct.

— Et la morale de l'histoire?

— Qu'entendez-vous par là?

— D'après le récit, un jeune garçon trouve un couteau. Il fait quelques vagues recherches pour en découvrir le propriétaire; puis, comme celles-ci restent sans résultat, il en conclut que l'objet trouvé lui appartient. — Ses parents partagent sa manière de voir. Or, rien n'est plus faux et je dirai même plus dangereux.

En effet, le Code civil suisse dans son article 720 dit :

Celui qui trouve une chose perdue est tenu d'en informer le propriétaire et s'il ne le connaît pas, d'aviser la police ou de prendre les mesures de publicité et de faire les recherches commandées par les circonstances.

— Je croyais que si le propriétaire demeurait inconnu, l'objet trouvé appartenait de droit à celui qui l'avait découvert.

— Ce n'est pas tout à fait exact. Celui qui agirait comme l'a fait le jeune garçon de l'histoire, pourrait s'exposer à de graves ennuis. Voici ce que dit l'article 722 :

La chose est acquise à celui qui l'a trouvée si le propriétaire ne peut être découvert DANS LES CINQ ANS à partir de l'avis à la police ou des mesures de publicité.

Comme vous le voyez, il est du devoir de l'instituteur de mettre ses élèves en garde contre les erreurs dans lesquelles ils pourraient tomber. Dans le cas présent, il eût fallu faire comprendre à Jules Duport qu'un objet trouvé ne nous appartient pas, mais doit être remis à la police.

La composition est un puissant moyen d'*éducation*. De chaque travail doit se dégager un enseignement, une leçon, une morale.

Apprendre aux enfants à aimer le prochain, à honorer les vieillards, à obéir aux lois, à respecter la propriété d'autrui est plus important que de leur enseigner les règles d'accord du participe. Tel est le but que l'instituteur doit chercher à atteindre et auquel la composition lui aidera à arriver.»

LE VIEUX PRÉSIDENT.

RÉDACTION

Portraits.

Les morceaux suivants peuvent être dictés et utilisés pour des exercices d'orthographe et d'élocution-rédaction.

Ils seront étudiés au point de vue de la forme et du fond et serviront à préparer des descriptions physiques de personnes.

A ce sujet, rappelons le conseil que donne M. F. Amand dans son excellent ouvrage : *La pratique de la composition française*, (livre de l'élève) :

« Pour tracer le portrait physique d'une personne, faites connaître sa *physiognomie*, sa *taille*, son *costume*, son *attitude*, dans ce qu'ils ont de particulier, de vraiment caractéristique. »

Une jeune fille.

Le rapide file au long de la Seine qu'empourpre le soleil couchant... Mon attention est attirée par la juvénile figure de la voyageuse placée en face de moi. Elle vient d'enlever son chapeau de paille et le dépose dans le filet, après l'avoir épingle avec précaution dans une serviette blanche. Puis elle tire de son sac de cuir une mantille noire qu'elle noue en fanchon autour de sa tête.

Elle paraît avoir une vingtaine d'années. Les plis d'une simple jupe de laine grise et d'un corsage en blouse révèlent, sans trop les accuser, la souplesse de la taille et la grâce du buste. Aucun bijou. Le cou laiteux et frais se dégage de la mousseline d'une collerette retombant à plat sur l'empiècement du corsage. La

mantille noire encadre mollement l'ovale d'un visage aux contours délicats. Le teint est mat; les lèvres roses, pulpeuses, expriment la franchise et la bonté; quand elles s'entre ouvrent, elles creusent de mignonnes fossettes dans les joues. Le nez aux ailes mobiles est d'un dessin assez pur; sous les sourcils noirs, de grands yeux s'épanouissent sous la frange des cils. Les pupilles ont la couleur veloutée de cette scabieuse, qu'on appelle « la fleur des veuves. »; elles ont aussi la limpidité de l'eau d'une source. D'abondants cheveux bruns bouclent sur le front lisse, d'une fermeté intelligente. Ce jeune visage est sympathique.

(*Mon oncle Flo.*)

ANDRÉ THEURIET.

REMARQUE : Certains traits du visage, ici les lèvres et le front, peuvent donner des indications sur le caractère, mais n'oublions pas que souvent les apparences sont trompeuses.

Un vieux paysan.

Le père Baudruz atteignait ses soixante-dix ans, qu'il portait sans plier le dos, comme un fardeau proportionné à ses forces. Il était de taille moyenne, trapu, avec de larges pieds et des mains dures, poilues. Il avait le profil net, le nez busqué, les joues rasées, de petits yeux gris, malins, sous des cils en broussailles, et conservait tous ses cheveux, qui grisonnaient à peine. En revanche, ses lèvres se recroquevillaient sur une bouche presque complètement édentée, ce qui, en marquant son âge, donnait à sa physionomie une expression très personnelle, mêlée de finesse et de jovialité. Il parlait avec lenteur, d'un ton silencieux, en trainant les finales, en coupant les r et en hochant la tête. Il avait aussi un geste de la main droite qui lui appartenait bien en propre et qu'il répétait souvent : il l'amenait à la hauteur du nez, le pouce replié sur les deux derniers doigts, les deux autres levés comme pour une affirmation solennelle : et ce geste était catégorique.

(*Luisita.*)

EDOUARD ROD.

REMARQUES : Faire trouver aux élèves que ce portrait est incomplet, parce qu'il y manque la description du costume. — Attirer leur attention sur la façon de parler et sur le geste habituel du père Baudruz.

Un maître d'hôtel.

Au moment de partir, le maître d'hôtel, en homme poli, vint nous souhaiter un bon voyage. Pour un maître d'hôtel, c'était un beau maître d'hôtel, joufflu, pansu, rasé, luisant. Ses cheveux roux frisaient sous sa calotte de drap noir, et ses grandes oreilles ressemblaient à de petites ailes déplumées; ses yeux, d'un ton noisette, à fleur de tête, son nez en oignon, sa bouche en cerise, son menton en galochette, ses favoris en côtelettes, sa figure écarlate de chanfrein complétaient sa caricaturale physionomie. Il était majestueusement cravaté et gileté de blanc. A sa chaîne d'or étaient suspendues des breloques en corail. Son pantalon à carreaux se complétait par des guêtres blanches. Quel salut il nous fit, le corps plié en deux, les jambes serrées, les lèvres en cœur, sa calotte à la main! On eût dit qu'il saluait au passage tout un cortège de têtes couronnées. Son ventre en craqua.

Quand la diligence tourna au coin de la rue, il était encore sur le perron de

son hôtel, penché en avant, dans une attitude à la fois humble et digne, avec le même sourire épanoui sur ses grosses lèvres rouges.

(*La Suisse merveilleuse.*)

VICTOR TISSOT.

REMARQUES : Faire trouver aux élèves comment l'auteur a parlé de la physionomie, de la taille, du costume et de l'attitude de ce maître d'hôtel. — Relever les comparaisons et montrer leur exactitude.

L. S.

RÉCITATION

L'automne.

A toute autre saison, je préfère l'automne ;
Et je préfère, aux chants des arbres pleins de nids,
La lamentation confuse et monotone
Que rend la harpe d'or des grands chênes jaunis.

Je préfère aux gazon semés de pâquerettes
Où la source égrenait son collier d'argent vif,
La clairière déserte, où, tristes et discrètes,
Les feuilles mortes font leur bruit doux et plaintif.

Plus de moissons aux champs ni de foins aux vallées,
Mais le seigle futur rit sur les bruns sillons,
Et le saule, penchant ses branches désolées,
Sert de perchoir nocturne aux frileux oisillons.

Et, depuis le ruisseau que recouvrent les aunes,
Jusqu'aux sommets où, seuls, les ajoncs ont des fleurs,
Les feuillages divers qui s'étagent par zones
Doublent le chant des bruits de l'hymne des couleurs.

Et les pommiers sont beaux, courbés sous leurs fruits roses,
Et beaux les ceps sanglants marbrés de raisins noirs,
Mais plus beaux, s'écroulant sous leurs baugues décloses,
Les châtaigniers vêtus de la pourpre des soirs.

F. FABIÉ.

VOCABULAIRE : *Lamentation confuse*, plainte qui ne se distingue pas nettement des bruits environnants ; *monotone*, sur le même ton (*mono*, un) ; *harpe*, instrument de musique à cordes ; *égrener*, enlever les grains un à un (ici les gouttes d'eau) ; *clairière*, endroit de la forêt où les arbres sont clairsemés ; *hymne des couleurs*, les couleurs se fondent, elles forment une harmonie, elles plaisent à l'œil comme un chant agréable plaît à l'oreille ; *baugues décloses*, enveloppes ouvertes des marrons, des châtaignes.

NOTE : Cette récitation est un complément à la leçon sur *l'automne* parue dans le n° 43 de *l'Éducateur*.

COMPTABILITÉ

9. Prix de revient d'un poulet.

J'ai acheté pour fr. 1,90 une douzaine d'œufs que j'ai mis couver. On m'a réclamé fr. 2 pour la location de la poule couveuse. Au bout de 3 semaines 10 poulets sont éclos. Pour les nourrir pendant les premiers jours, j'ai acheté 6 œufs à fr. 1,90 la douzaine. Ensuite je me suis procuré les denrées suivantes : 20 kg. de blé à fr. 37,50 le q. ; 15 kg. d'avoine à fr. 43,20 le q. ; 30 kg. de blé noir à fr. 23 le q. ; 10 kg. de son à fr. 22,20 le q. ; 10 kg. farine de maïs à fr. 0,48 le kg. ; 5 kg. de grains de maïs à fr. 0,38 le kg. ; une corbeille de salades flétries pour fr. 0,30. On demande le prix de revient d'un poulet, sachant que 3 d'entre eux ont péri.

Prix de revient d'un poulet.

	F. C.
Œufs pour couver	1,90
Location de la poule couveuse	2,—
Œufs, 6 à fr. 1,90 la douzaine	0,95
Blé, 20 kg. à fr. 37,50 le q.	7,50
Avoine, 15 kg. à fr. 43,20 le q.	6,48
Blé noir, 30 kg. à fr. 23 le q.	6,90
Son, 10 kg. à fr. 22,20 le q.	2,22
Farine de maïs, 10 kg. à fr. 0,48 le kg.	4,80
Grains de maïs, 5 kg. à fr. 0,38 le kg.	1,90
Salades flétries, 1 corbeille	0,30
	Total fr. 34,95
F. MEYER	1 poulet revient à fr. 34,95 : 7 = 5,—

CALCUL

L'enseignement élémentaire du calcul basé sur les figures quadrangulaires de Lay.

Nous avons exposé dans un précédent article (voir *Educateur* des 18 et 25 avril 1914: « Les figures numériques. — Leur rôle dans l'enseignement du calcul. ») — l'*Educateur* l'avait déjà fait précédemment (1901) — le système des figures numériques de Lay, et nous avons dit combien nous regrettions de ne pas voir cette méthode excellente plus répandue dans nos écoles. Nos regrets, à cet égard, vont en s'accentuant à mesure que notre expérience nous convainc mieux de la supériorité de ce procédé sur toute autre forme d'intuition — et sur le manque complet d'intuition ! — Cette supériorité a été établie par des expériences rigoureuses; elle est, du reste, l'évidence même pour qui compare les différents systèmes employés dans l'enseignement du calcul élémentaires en se plaçant au point de vue du développement psychologique de l'enfant.

Du reste, nous ne sommes pas seuls de cet avis. Un maître de campagne du Tyrol écrivait dernièrement à Lay que la pratique de son système lui épargnait

la moitié du temps consacré au calcul élémentaire. Des nombreuses écoles allemandes où l'on pratique ce système, il a passé en Suisse allemande, à Zurich, notamment. En outre, dans un très intéressant compte-rendu de tout ce qui se fait en Amérique, comme calcul, dans le domaine de la psychologie et de la pédagogie expérimentale, l'auteur, Budd-Howell¹, après avoir repris à son compte les expériences de Lay et être arrivé à des résultats plus concluants encore, B.-H. estime que le système de Lay, déjà introduit aux Etats-Unis, dans certains manuels scolaires, mériterait de l'être sur une plus large échelle.

Nous aimerions aujourd'hui revenir sur cette question pratique.

Certaines méthodes demandent une longue initiation et un matériel coûteux. Tel n'est pas le cas de celle de Lay : il ne s'agit d'acquérir ni des connaissances techniques spéciales, ni un matériel coûteux. Non, il s'agit simplement, quand on enseigne les premiers éléments du calcul aux petits, à l'aide d'objets, de *disposer ces objets 4 par 4, en carrés*, chaque groupe de 4 étant séparé du suivant par un intervalle un peu plus grand que celui qui sépare les 4 objets du groupe. Voici donc la représentation du nombre 10 :  C'est bien simple, c'est peu de chose, mais c'est toujours l'oeuf de Colomb — encore fallait-il le trouver pour rendre la perception des nombres aussi palpable, aussi intuitive que possible. — Il est prouvé, par les faits, par le bon sens, comme par les résultats d'expériences exactes, que si les formules de calcul que tous (au moins ceux d'entre nous qui avons l'occasion de les manier couramment dans la vie pratique) nous finissons par posséder un jour ($6 + 7$ font 13, 7×8 font 56) que si ces formules résultent de connaissances purement verbales, de la mémorisation des noms de nombres, elles sont moins solides, moins utilisables pour la solution de tous les problèmes pouvant se présenter dans la vie pratique que si elles ont été étayées sur des images nettes, visibles, bases de représentations non moins claires.

Mais encore une fois, notre intention d'aujourd'hui n'est pas de faire de la théorie, mais d'indiquer comment la pratique nous a appris à nous servir de ces images avec de jeunes enfants chez lesquels on peut établir solidement cette base indispensable de tout calcul ultérieur : la connaissance approfondie des 10 premiers nombres.

On peut se procurer, en Allemagne, un matériel imaginé et édité par Lay pour l'enseignement collectif ou individuel des figures numériques. Cependant, je ne pense pas que le maniement des appareils vaut ce moyen simple et à la portée de toutes les bourses : l'*emploi des jetons de couleur* (une couleur différente sur chacune des deux faces) ; ces jetons figurent dans le matériel intuitif de nos écoles enfantines.

Pour chacun des nombres de 4 ou 5 à 10 — les 3 ou 4 premiers nombres sont vite assimilés complètement par les enfants normaux — on peut faire successivement les exercices suivants : (a, b, c, d, e).

a) *Connaissance des différents nombres.* On montre un nombre, 8 par exemple, sous la forme  ; on le fait compter une ou deux fois par les élèves les plus faibles ;

¹ H. Budd-Howell : A foundational Study in the Pedagogy of Arithmetic (New-York, Macmillan Company, 1914.)

on fait frapper 8 coups aux enfants, d'abord en les comptant à haute voix, puis à voix basse ; l'arrêt au 8^e coup demande un beaucoup plus grand effort d'attention ; dans ce dernier cas, on fait montrer 8 doigts, bien des fois alternativement, 5 + 3 et 4 + 4 ; on fait chercher parmi d'autres des chiffres 8, constituer des groupes de 8 enfants ; chaque enfant va chercher 8 cailloux dans le préau, ou 8 perles, etc. ; tout ceci pour associer aussi fortement que possible entre elles toutes les représentations du nombre (nom, chiffre, représentation dans le temps, dans l'espace, représentation motrice).

b) *Décomposition concrète des nombres.* — Après ou plutôt à côté des exercices précédents, on exerce la décomposition du nombre. Continuons avec le nombre 8. On demande à un enfant, A, de retourner 2 jetons : tous les élèves, — entraînés, — s'empressent de nommer les jetons de l'autre couleur. On leur fait répéter la formule 2 et 6 font 8. Un autre enfant, B, en retourne 5 ; un autre, C, 4 ; d'où les formules $5 + 3 = 8$, $4 + 4 = 8$, etc.

Voilà le premier exercice ; on est entièrement dans le concret : l'enfant voit le nombre entier et chacune de ses parties ; il se les grave dans la rétine pour se les graver dans la mémoire.

c) *Décomposition demi-concrète, demi-abstraite.* Dans le deuxième exercice, qui suit immédiatement, il n'y a plus qu'une partie du nombre qui soit concrète ; on laisse sur la table 6 jetons : les élèves devinent — et avec quelle joie, quel entraînement ! — qu'il y en a encore 2 cachés dans la main de la maîtresse. Toutes les décompositions sont reprises de même.

d) *Décomposition sans les figures numériques de Lay.* Pour ne pas passer directement au travail purement abstrait, on peut employer encore un moyen transitoire, se servir d'objets tassés tous ensemble. Chaque enfant ramasse dans la cour 8 pierres, qu'il tient dans sa main gauche, d'après l'ordre et l'exemple du maître : celui-ci prend 5 pierres dans sa main droite ; les enfants l'imitent, et c'est à qui devine le premier ce qui reste dans la main gauche. Puis, répétition de la formule, et des autres formules.

e) *Décomposition abstraite.* Après tous ces exercices gradués, il n'y aura, dans une classe d'enfants normaux, que bien peu d'élèves ne pouvant répéter abstraitelement les différentes combinaisons du nombre 8. La maîtresse demande simplement : « Pour faire 8 jetons, il en faut 2 rouges et... » — « 6 bleus ! » clame-t-on en chœur. En évoquant le souvenir des jetons, on facilite la réapparition, en imagination, des figures quadrangulaires. Puis, on peut passer à toutes les applications possibles : 8 enfants se promènent ; il y a 5 garçons et... filles. J'ai 8 pommes ; 1 est gâtée ; combien de bonnes ? J'ai 8 francs ; j'en dépense 6, etc.

Dans chacun des stades b, c, d, e, on peut aussi introduire la décomposition du nombre, non seulement en 2, mais aussi en 3, 4 parties : $2 + 2 + \dots = 8$; $3 + 1 + 3 + \dots = 8$.

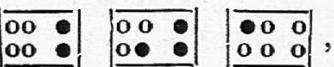
Nous avons parlé de jetons, de petite dimension, sur une table, pour des groupes d'enfants plus nombreux. Pour l'enseignement collectif, dans une classe nombreuse, on pourrait remplacer les jetons par deux plus grands disques en papier de couleur, de 25 cm. de diamètre environ, mettons l'un rouge, l'autre bleu ; on plie en deux les 2 disques ; on colle, l'une contre l'autre, l'une des moitiés rouge et l'une des moi-

tiés bleue, et on fixe, par des punaises, les deux moitiés restées libres, ou sur la planche noire, ou sur un grand carton.

Les disques, pouvant se rabattre pour faire des ronds de deux couleurs, on peut former toutes les combinaisons de chaque nombre, en en retournant un, puis deux, puis trois, etc.

Voilà pour ce qui concerne la leçon orale.

Le travail d'application vient ensuite. De même que dans la préparation orale, on ménagera toutes les transitions pour passer du concret à l'abstrait. Ainsi, la décomposition des nombres, prétera aux exercices suivants :

1^o De tout petits enfants (de 5 à 6 ans déjà) ignorant encore les chiffres et les signes écrits, peuvent se contenter de copier en deux couleurs — ou en blanc et noir, si l'on n'a pas de crayon de couleur — les dessins :  , une ou deux lignes de chaque dessin. Voilà déjà les décompositions gravées dans l'œil et dans l'intelligence, sans aucun signe écrit.

2^o Plus tard, le même travail de dessin sera accompagné des formules $4 + 2 = 6$, etc.

3^o Ce travail correspond à l'exercice oral c) qui précède. Le maître ne dessine, au tableau noir, qu'une des parties du nombre ; l'enfant copie cette partie du nombre et doit en trouver le supplément, qu'il dessine à côté d'une autre couleur. Puis, il écrit la formule.

4^o Enfin, vient le travail abstrait : l'enfant n'écrit que les formules abstraites ; s'il n'en est pas absolument incapable, on exige qu'il le fasse sans compter sur ses doigts.

Quand chacun des nombres de 5 à 10 a été décomposé ainsi à fond, estimera-t-on que l'enfant possède complètement les décompositions des 10 premiers nombres ? Ce serait bien mal connaître le mécanisme de la mémoire. Il est probable que, parvenus au nombre 10, pas mal d'élèves auront oublié, confondu les décompositions du 7, du 8 et du 9, du moins les plus difficiles : les décompositions paires des nombres pairs sont naturellement les plus aisées à retenir. Il faudra reprendre deux, trois, quatre fois l'étude du 5, puis du 6, jusqu'à 10.

Et est-ce tout ? L'usage des figures numériques de Lay, doit-il être restreint à triturer les 10 premiers nombres. Non, certes. (A suivre.)

VARIÉTÉ ORTHOGRAPHIQUE

Dans la *Somme* où nous *sommes*, et où l'on *s'assomme*, les hommes que l'on *somme* de combattre, ainsi que les bêtes de *somme*, n'ont pas le temps de faire un *somme* ; mais grâce à la *somme* de nos efforts, en *somme*, nous avançons toujours. Soldat F.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE**



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.



Classes de raccordement
internat et externat

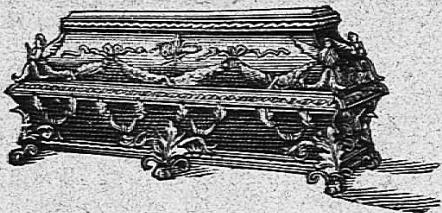
Pompes funèbres générales

Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents



FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.



Ustensile
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE

COSTUMES

sur mesure et confectionnés
coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS
pour cérémonies

MANTEAUX
de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS
CHEMISERIE



10 0
0 au comptant
aux instituteurs
de la S.V.P.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève

MM. **Tissot**, E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mes. **Dunand**, Louisa, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Claparède**, Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bougeries
Dubois, A., " Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gyam**, inspecteur, Corgémont
Duvolism directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Möckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Decreuz**, J., inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

MM. **Steiner**, R., inst., Chaux-de-Fonds
Hintenlang, C. inst., Peseux.
Renaud, E., inst., Fontainemelon.
Favre, H., inst., Le Locle.

Vaud.

MM. **Visinand**, E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Berthoud, L., inst., Lavey
Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
MM. **Briod**, maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J. inst., Renens.
Métraux, inst., Vennes s. Lausanne
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur, Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

MM. **Quartier-la-Tente**, cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

MM. **Brandt**, W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guex, François, professeur, rédacteur en chef, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ☺ Vevey ☺ Neuchâtel

◦◦◦ PARIS, 28, rue de Bondy ◦◦◦

Comédies

NOS NOUVEAUTÉS

— SAISON 1915-1916 —

monologues

M. de Bosguérard	* <i>Le retour de l'enfant prodigue</i> , comédie, 1 acte, 8j. f.	1.—
—	* <i>L'aveugle ou le devin du village</i> , pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* <i>A la fleur de l'âge</i> , saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* <i>Pour l'enfant</i> , scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinguer.	* <i>Notre jour</i> , saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* <i>L'Anglais tel qu'on le roule</i> , fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	<i>L'eunuque amoureux</i> , vaudville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	<i>Un prêté pour un rendu</i> , vaudville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	<i>C'est pour mon neveu</i> , vaudville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	<i>Le marquis de Cyrano</i> , comédie-vaudville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* <i>La dernière lettre</i> , monologue dramatique, à lire	0.50
—	* <i>Mon contrat de mariage</i> ,	
—	* <i>Je n'emmènerai plus papa au cinéma</i> (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* <i>J'ai horreur du mariage</i> , monologue gai	0.50
—	* <i>L'agent arrange et dérange</i> , monologue gai	0.50
Ed. Martin.	* <i>Comme papa</i> , monologue pour garçon	0.50
—	* <i>Futur présent</i> , monologue pour mariage	0.50
—	* <i>Prince des blagueurs</i>	0.50
—	* <i>Les débuts de Cassoulade</i> (accent toulousain).	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LII^e ANNÉE. — N° 46

LAUSANNE — 18 novembre 1916.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RELIGIEUX ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA Bernois : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprise aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.

Tous les bonus d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour les années 1916 et 1917 les mêmes dividendes que pour les 4 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schaechtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **M. A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
ASCENSEUR 14 Rue Haldimand
CH^{LES} MESSAZ TÉLÉPHONE
 623

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs. L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.)

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent Exposition nationale 1914.



Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS 1878-1889-1900	St-LOUIS E.U.A. 1904	MILAN 1906	BRUXELLES 1910
		TURIN 1911	PANAMA 1915

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Biénné, rue Centrale, 22.

Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.

Delémont, r. de la Préfecture, 9.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison Orsat frères.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Librairie PAYOT, & Cie Lausanne.

Trois catalogues gratis et franco :

I. Catalogue général des
**OUVRAGES ET DU MATÉRIEL
SCOLAIRES**

Enseignement primaire et secondaire.

Ce nouveau catalogue comprend les divisions suivantes :

Langue française, langue allemande, langue anglaise, langue espagnole, langue italienne, langues vivantes diverses, langue latine, langue grecque, histoire, géographie, sciences naturelles, mathématiques, comptabilité, chant et musique, dessin et écriture, matériel et papeterie.

Il donne pour chacune d'elles la liste des manuels les plus connus, les plus usités dans l'enseignement. C'est un véritable instrument documentaire, une source précieuse à consulter, qui résume clairement et suffisamment le mouvement de la littérature scolaire moderne.

II. Catalogue général des
EDITIONS de la Librairie PAYOT & Cie, 1916
(Nouvelle édition).

Ce catalogue se présente sous la forme d'une élégante brochure d'environ 100 pages. La matière est divisée en deux parties principales :

I. LITTÉRATURE GÉNÉRALE. — II. ENSEIGNEMENT

Elles comprennent chacune de nombreuses subdivisions. Une table alphabétique des auteurs facilite les recherches. Les ouvrages ne sont pas simplement présentés en une sèche énumération, mais, pour les plus importants du moins, le catalogue donne soit la table des matières, soit une notice analytique, soit des extraits caractéristiques des jugements de la presse.

III. Catalogue général des
Ouvrages en magasin

Ce catalogue le plus complet qui ait paru en Suisse romande, comprend plus de 10.000 volumes appartenant à tous les domaines de la production littéraire et scientifique en langue française.